

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

SOUS-AMENDEMENT

N° 1830

présenté par
M. Plassard

à l'amendement n° 1749 de Mme Youssouffa

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter la première phrase de l'alinéa 2 par les mots :

« , notamment en matière d'infrastructures portuaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement tend à saluer le travail de la Députée Estelle Youssouffa pour la défense de son territoire et à compléter son amendement parent, en permettant l'élaboration d'un rapport sur les besoins de l'île avec une attention particulière portée aux infrastructures portuaires, préalable nécessaire à l'affectation d'un patrouilleur outre-mer.